



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre d'administrateurs	L'an deux mille vingt-six, le seize février,
En exercice : 17	Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Castelginest dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame la Vice-Présidente du CCAS
Présents : 11	
Votants : 16	
Procurations : 5	
Convocation du Conseil d'Administration en date du : 03/02/2026	Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des membres du Conseil d'Administration en exercice est présente.
Publication en date du : 17/02/2026	<u>Présents</u> : Mme LANDES, Mme CHERT-RAMES, Mme CHRISTOL, Mr DARDENNE, Mme DELCASSE, Mr DESSEAUX, Mr DIZIER, Mr DUMAS, Mr LEBRIS, Mme MACHADO, Mme VARLIETTE <u>Absents</u> : Mme BOSQ <u>Membres du conseil d'administration excusés ayant donné Procurations</u> : Monsieur Grégoire CARNEIRO Président du CCAS donne pouvoir à Mme LANDES, Mme AZAM donne procuration à Mme MACHADO, Mr ABEILHOU donne procuration à Mme CHERT-RAMES, Mme CHAMFEUIL donne procuration à Mr DIZIER, Mr DALMONTI donne procuration à Mme VARLIETTE <u>Secrétaire de Séance</u> : Mr DESSEAUX

Objet : Compte-rendu des décisions prises par Monsieur Grégoire CARNEIRO, Président du CCAS, dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est rendu compte des décisions prises en application de la délibération n° 2020/002 en date du 25 juin 2020 relative aux délégations reçues du Conseil d'Administration.

- Décisions portant sur la prise en charge des aides cantine de l'année scolaire 2025/2026.
- Décisions portant sur l'accord de bons alimentaires

- Décisions portant sur les Domiciliations

DATE	N° Acte	Intitulé de l'acte	
30/01/2026	JANV2026/005NC	PRISE EN CHARGE CANTINE A COMPTER DU 9 Février 2026 sur L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026	16/02/2026
30/01/20256	JANV2026/006NC	PRISE EN CHARGE CANTINE A COMPTER DU 9 Mars 2026 sur L'ANNEE SCOLAIRE 2025/2026	16/02/2026

Le Conseil d'Administration, au vu de l'exposé de Madame la Vice-Présidente du CCAS et après en avoir délibéré :

- **PREND** acte de la présentation du compte-rendu des décisions prises par Monsieur Grégoire CARNEIRO Président du CCAS, dans le cadre des délégations reçues du Conseil d'Administration.

L'ensemble de ces décisions est conservé dans le registre Tome II

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme,
Castelginest, le 16/02/2026

Résultats du vote

Pour : UNANIMITE
Contre : 0
Abstentions : 0



Grégoire CARNEIRO,

Pour le Président

Mme Jacqueline Landes
Vice-Présidente

Président du CCAS